

REUNION DU COMITE D'ENTREPRISE DU 29 JUIN 2010

Réorganisation des fonctions support (projet 2OPS) :

Comment faire plus et mieux avec moins, les plus vieux au placard et, plus grave, une « petite » dizaine de « plus jeunes » (ou « moins vieux ») sur le carreau !

⇒ Inadmissible

Bilan de la Formation Professionnelle 2009 :

Bilan bien tardif, pas satisfaisant pour autant...

Accueil des jeunes (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation) :

Des efforts de la part de la Direction, « récompensés » par un avis favorable du Comité !

Situation des comptes intermédiaires du Comité au 16 juin :

Une bonne tenue de route ! En ligne sur le site dans quelques jours. (www.comitelc.com)

Réorganisation des fonctions supports – projet 2 OPS :

Après la Production Bancaire (crédits, dossier client...), la Qualité, les Risques et la BDR présentés le mois dernier, la Direction nous a présenté ses travaux pour 4 nouvelles Directions :

- Conformité
- Comptabilité
- Achats et Moyens Généraux
- Contrôle de gestion

Force est de constater que le seul leitmotiv de la Direction est la **diminution des effectifs** ! Par tous les moyens. Elle a été aidée dans cette tâche par le Cabinet Trend, dont elle a catégoriquement refusé de nous communiquer le coût !

Quelle franchise et quelle transparence !

Nous avons également demandé quel était l'impact financier de ces réorganisations, notamment par rapport à la suppression de postes... Là encore, pas de réponse de la Direction...

Par ailleurs, nous avons aussi demandé, par Direction, un comparatif des activités réalisées aujourd'hui dans le cadre de la structure source, et demain dans le cadre de la structure cible... Pas plus de réponse... Surprenant !

Enfin, nous avons demandé si la Direction avait pris en

compte les dernières propositions gouvernementales en matière de recul d'âge de départ à la retraite (en effet les départs prévus en 2011 pourraient bien être retardés de... quelques mois...)... Et bien non !

Les élus Cfdt ont pris le temps de passer sur le terrain afin d'avoir le ressenti des collègues impactés... Partout le même sentiment : « la réorganisation s'est faite dans notre dos », « il faudra encore faire plus demain avec moins de monde »... Et là où ça coince déjà, on diminue encore le personnel (crédits, risques, comptabilité...)...

Le plus bel exemple en la matière étant le service crédits à Orléans où l'on veut supprimer un poste, alors que le service tournait le 16 juin avec **8 CDD** (plus nombreux que les CDI !)... A n'y rien comprendre !

A priori, on a aussi beaucoup pratiqué le principe de la « patate chaude », entre services, directions, Tours et Orléans si bien que certains(es) se retrouvent sans activité et sans poste (risques, comptabilité, dossier client...) alors que leurs activités sont transférées à d'autres sans renfort, bien au contraire... Pour la plupart des collègues rencontrés, ça risque de faire une belle pagaille...

Par ailleurs quelques postes sont à pourvoir, mais seuls 4 seront ouverts sous forme d'appel d'offre :

- analyste conformité (CM6)
- chef de projet qualité (CM6)
- gestionnaire grands comptes BDR (CM7)
- responsable contrôle de gestion pilotage budgétaire (CM7)

Il y a pourtant d'autres postes créés, mais pas ouverts aux candidatures internes (chargé ingénierie flux BDR en CM6)... Pour la Direction il n'y aurait pas les compétences ! Et à quoi sert la formation professionnelle ??

Il y a aussi des postes vacants sur le papier mais qui ne sont pas ouverts, parce que réservés... Mais, chut, il ne faut pas le dire !

AU GLOBAL l'ensemble de ce projet nous « coûte » 19 postes et permet d'en créer 4, soit un **solde négatif de 15. En 2009, la Direction en avait déjà supprimé 7... Quand cette machine infernale va-t-elle s'arrêter ?**

Enfin, et ce n'est pas rien, si pour la Direction toute cette destruction d'emplois doit être absorbée par des reclassements internes ou des départs naturels, force est de constater que quelques collègues restent néanmoins sur le « carreau » : aux Risques, à la Comptabilité et à la Production Bancaire...

Il faudra bien trouver une solution pour ces collègues ! La Cfdt y veillera !

Voilà en résumé, les résultats de cette réorganisation en termes de « casse sociale » :

Direction/services	Créations + Suppressions -	Reclassement interne	Départs « naturels »	Restent sur le « carreau »	Classifications + ou -
Qualité	+ 2	Nc	Nc	Nc	1 cm6 et 1 tm4
BDR	+ 2	Nc	Nc	Nc	1 cm6 et 1 cm7
Conformité	Stable	Nc	Nc	Nc	+ 1 cm6 - 1 cm7
Risques	- 2 (voire - 3)	1 (2 ^{ème} sous réserves)	0	1, voire 2	+ 1 cm8 - 1cm8 + 2 cm6
Comptabilité	- 2	0	0	2	+ 2 tm5
Contrôle de Gestion	- 1	1	0	0	+ 3 cm6 - 1 cm7
Achats Moyens Généraux	- 4	0	4 (2 déjà partis, 2 à partir ??)	0	stable
Production bancaire :					
- Dossiers Clients	- 6	2	2 (voire 3)	1, voire 2	- 1cm6
- monétique	- 1	0	1		
- Direct Assistance	- 1	0	1		- 1 cm7
- Titres Épargne	- 2	0	2		+ 1 tm5
- Recherches	+ 1				
- Crédits	- 1	0	1		
Total :	- 15	4	Entre 9 et 11	Entre 6 et 4	

Bilan de la Formation professionnelle 2009 :

Le Comité d'Entreprise avait (fin 2008) émis un avis favorable sur le projet du plan de formation 2009... La Direction n'a malheureusement pas tenu ses engagements :

- réalisation de 68% seulement des jours de formation ;
- utilisation de 80% seulement du budget ;
- absence totale de gestion de l'absentéisme...

De plus nous n'avons pu malheureusement que déplorer le décalage immense entre les formations proposées, essentiellement commerciales, alors que les collègues ont besoin de « technique ». Exemple : absence de formation « technique » sur les prêts, par contre on y apprend à vendre plus et plus cher sans parler de taux ! Et après, la Direction s'étonne que beaucoup de dossiers de crédits arrivent « non-conformes » à la Production Bancaire...

Par ailleurs, la formation est très inégale suivant que l'on soit cadre ou simple « technicien » :

- 92% des cadres (CM) ont suivi une formation ;
- pour 62% des Techniciens Managers (TM) ;
- et seulement 38% des Techniciens (T)...

Le Comité d'Entreprise a logiquement émis un avis défavorable à ce bilan... décidément peu flatteur pour notre Direction !

Accueil des jeunes (apprentissage ou contrats de professionnalisation) :

La CFDT est très attachée à l'accueil des jeunes dans le cadre de ces contrats qui leurs permettent :

- de valider un projet professionnel,
- de poursuivre une formation payée par l'entreprise,

-de meilleures possibilités d'intégrer le monde du travail.

La Direction nous a confirmé que cet accueil se faisait « dans les règles » :

- c'est-à-dire en sur-effectif,
- avec une rémunération dans certains cas supérieure au minimum,
- avec une formation des tuteurs...

La CFDT a donc logiquement émis un avis favorable.

INTERESSEMENT :

La CFDT signe l'accord 2010 / 2012.

Lors de cette difficile négociation, nous n'avons eu de cesse d'améliorer la formule de calcul (pour abaisser le seuil de déclenchement), d'améliorer l'abondement ainsi que la répartition... Nous sommes ainsi arrivés à :

- une enveloppe qui devrait être supérieure à l'année dernière (6,6M€ sur la base des résultats à fin mai, contre 5,7M€) ;
- un abondement à hauteur de 300€ pour un versement sur PEE de 150€ (200%) ;
- une répartition 55% égalitaire et 45% hiérarchisée (soit la même chose que le précédent accord...).

Sur le point de blocage inacceptable « pas d'intéressement en cas de résultat inférieur à zéro », la Direction a repris notre proposition : « tant que l'on paiera les intérêts aux parts sociales, le calcul et le versement de l'intéressement se feront »... sur la base de la formule de calcul...

Dans ces conditions et avec l'accord de ses adhérents, la CFDT a signé cet accord.

La CFDT, c'est faire.

BONNES VACANCES A TOUTES ET TOUS !